

DOSSIER DE PRESSE

Premières Rencontres Européennes sur les refuges de montagne

**Du lundi 18 au mardi 19 mai 2009
Centre de Congrès Paul Langevin
73500 Aussois**

Sommaire

- Communiqué de presse
- Programme des rencontres du 17-18-19 mai 2009
- Synthèse de l'étude
- Présentation ODIT France

Communiqué de presse

Mai 2009

Les refuges de montagne en Europe

Approche comparative sur 10 pays de différents massifs (Alpes, Pyrénées, Balkans, Scandinavie)

Au-delà de leur aspect utilitaire, les refuges de montagne revêtent une forte fonction symbolique, partie intégrante de l'image du tourisme de montagne.

Or, il n'existe, à ce jour, que très peu d'informations comparées sur les refuges de montagne en Europe alors même qu'ils se situent, pour la plupart, dans des zones frontalières et qu'ils sont fréquentés par une clientèle très internationale.

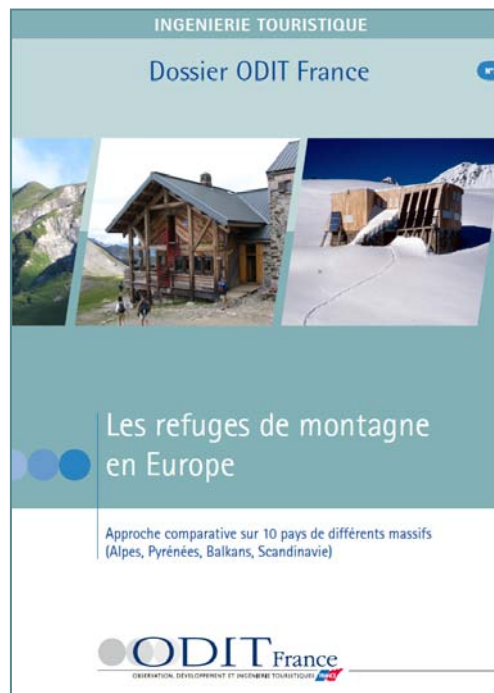
En outre, les refuges présentent, d'un pays à l'autre, de grandes différences de définition, de conception mais aussi d'ouverture aux usagers de la montagne.

ODIT France a donc considéré qu'il était utile d'établir un état comparatif des refuges en Europe intégrant les spécificités de chacun, tant en matière de définitions que de réglementation, de critères de confort, de gestion, de

tarification, de qualification de gardiens ou d'insertion dans l'environnement.

Cette étude d'ODIT France concerne dix pays européens (France, Espagne, Andorre, Autriche, Allemagne, Italie, Suisse, Slovénie, Bulgarie, Norvège). Elle s'appuie sur une approche aussi bien qualitative que quantitative à partir d'une méthodologie basée sur une grille unique d'analyse, une recherche documentaire, et des entretiens auprès des acteurs français et étrangers.

Elle pourra être enrichie ultérieurement en prenant en compte de nouveaux pays et les conclusions des « Premières rencontres Européennes sur les refuges de montagne » qu'ODIT France organise à Aussois (Savoie, France) les 17, 18 et 19 mai 2009.



Cet ouvrage est en vente :

En version PDF au prix de 35 € TTC sur le site Internet d'ODIT France

www.odit-france.fr

En version papier au prix de 40 € sur le site de la Documentation française

www.ladocumentationfrancaise.fr

Contact étude : Martine Coveliers ☎ 05 61 25 25 07 • martine.coveliers@odit-france.fr

Presse : Bénédicte Mainbourg ☎ 01 70 39 95 19 • benedicte.mainbourg@odit-france.fr

PREMIERES RENCONTRES EUROPEENNES SUR LES REFUGES DE MONTAGNE

Dimanche 17, lundi 18, et mardi 19 mai 2009 à Aussois (Savoie)

Programme

Dimanche 17 mai 2009 (optionnel)

- 16h15** Rendez-vous pour la montée en refuge au centre de congrès
(possibilité d'y déposer vos bagages)
- 17h00** Montée en refuge accompagnée
(possibilité de rejoindre indépendamment, et sous sa propre responsabilité, le refuge à 18h30)
- 18h30** Visite commentée des refuges (refuge du Fond d'Aussois et refuge de la Dent Parrachée) -
Présentation du Parc National de la Vanoise, **Jean-Luc Gosselin et Dominique Giard**
- 20h00** Dîner, soirée montagnarde et nuit en refuges (redescente à Aussois le lendemain matin)

Lundi 18 mai 2009

Lieu : Centre de Congrès Paul Langevin - 73500 Aussois

- 10h00** **Accueil des participants - Visite des stands des organisateurs**
- 12 h30** Déjeuner - Accueil par **Alain Marnezy** - Maire d'Aussois, Président de l'association des maires des communes du Parc National de la Vanoise
- 14h30** **Ouverture officielle :**
- **Christian Mantei** - Directeur Général d'ODIT France
 - **Guy Faure** - ODIIT France - Directeur de la D.E.A.T.M.

 - **Christian Rochette** - Président du Syndicat des Pays de Maurienne, Maire de Saint Rémy de Maurienne, Directeur des professionnels de la montagne
 - **Joël Giraud** - Député, Vice-Président de la Région Provence Alpes Côte d'Azur
 - **Bernard Soulage** - Vice-Président de la Région Rhône Alpes délégué aux transports, déplacements et infrastructures
 - **Michel Bouvard** - Député, Président de la Commission Permanente du Conseil National de la Montagne
- 15h20** **Exposé introductif : « Fonctions et images des refuges de montagne » :**
- Intervenant :*
- **Jean-Michel Asselin** - Journaliste, écrivain, alpiniste

Thème 1 « Les refuges en Europe : quelles réalités ? »

Animatrice des débats : **Marie Ameline** - Journaliste à Radio France Bleu Pays de Savoie

- 15h40** **Exposé « Panorama des refuges en Europe » - Résumé de l'étude préparatoire au colloque / Michel Rouffet –ODIT France/ DEATM.**
- 16h00** **Présentation des spécificités des refuges dans différents pays et massifs d'Europe**
Intervenants :
- **Bulgarie : Jordan Jordanov** - Responsable du département « refuges » de l'Union Touristique Bulgare
 - **Espagne : José Maria Nasarre** - Président de la Fédération Aragonaise de la Montagne
 - **France : Georges Elziere** - Président de la Fédération Française des Clubs Alpins et de la Montagne (F.F.C.A.M.)
 - **Italie : Samuele Manzotti** - Président de la Commission Centrale des refuges du Club Alpin Italien
 - **Norvège : Anne Mari Aamflot Hjelle** - Assistante générale Direction de Den Norske Turistforening
 - **Suisse : Babette Dayer** - Présidente de l'Association romande des gardiens de cabanes, Vice-présidente de l'association suisse des gardiens de cabanes
- 18h15** Discussion en table-ronde et avec la salle
- 18h45** Pause - Visite des stands des organisateurs
- 19h15** **Présentation de la vallée de la Maurienne et de ses activités par les élus locaux autour d'un apéritif Mauriennais**
- 20h00** Dîner de gala
Soirée montagnarde festive (groupe folklorique Lo'Zoerin)

Mardi 19 mai 2009 (matin)

Lieu : Centre de Congrès Paul Langevin 73500 - Aussois

Thème 2

« Les refuges, éléments forts d'une politique de développement durable de la montagne »

Animateur : **Guy Chaumereuil** - Journaliste, directeur de la Grande Traversée des Alpes

- 9h00** **Exposé introductif - « Les refuges et les diverses dimensions du développement durable » - Nathalie Morelle** - Consultante et coordinatrice du projet international « Via Alpina »
- 9h20** **Table ronde 2-1 « Les refuges, outils « durables » pour l'approche de la montagne – Quelles attentes ? »**
Intervenants :
- Les attentes d'une agglomération de Piedmont : Turin - **Professeur Beltramo** - Université de Turin
 - Les attentes d'un département de montagne : la Savoie – **Rozenn Hars**– Vice-présidente du Conseil général de la Savoie, chargée de la Vie Sociale et des Actions Humanitaires
 - Les attentes d'un maire de montagne – **Michel Aubry** - Maire de Cauterets (Hautes Pyrénées)
 - Les attentes d'un organisateur de voyage - **Jeff Tripard** – Allibert montagnes et déserts
 - Les attentes d'une agence régionale de l'environnement - **Thierry Percie du Sert** - Directeur adjoint de l'ARPE Midi Pyrénées et membre du bureau d'Euromontana
- Débat entre intervenants, puis avec la salle.

10h45 Pause

11h00 **Table ronde 2-2 « Les refuges - quelles réponses concrètes et durables aux attentes ? : Expériences-pilotes »**

Intervenants :

- Les refuges du Parc National de la Vanoise et leurs gardiens - **Dominique Giard** - Parc National de la Vanoise - **Valérie Lefèvre** - Présidente de l'Association des gardiens de refuge du P.N.V.
- Les réponses en terme de formation des gardiens - **Daniel Meunier** (Secrétaire Général du Syndicat National des Gardiens de Refuge [SNGR]) et **Pierre-Jean Pradalier** (Président de l'Association des gardiens de refuge des Pyrénées [AGREPY] et Responsable pédagogique de la Formation des gardiens de refuge)
- L'opération « Montagne sans frontières » (Alpes du Sud, France et Italie) - **Philippe Lantelme et Nino Perino** - co-Présidents
- La politique « refuges » d'un département de montagne : Les Hautes-Alpes **Patrice Cea** - Chef du service « tourisme » du Conseil Général des Hautes-Alpes

Discussion entre les intervenants de la matinée et avec la salle

12h30/14h15 Repas – Visite des stands des organisateurs

Mardi 19 mai 2009 (après-midi)

Thème 3

« Les refuges demain, au cœur d'une politique européenne de la montagne »

Animatrice : **Marie Ameline**, Journaliste montagne à France Bleu Radio France - Pays de Savoie

14h15

Intervenants :

- « Pour un développement durable des territoires de montagne autour des refuges et de la randonnée : l'avenir de Via Alpina » - **Gilles Chappaz** - Grande Traversée des Alpes
- Programme Alcotra : un projet de qualification de l'offre des refuges de montagne pour un tourisme durable en vallée d'Aoste et Pays de Savoie - **Marie-Luce Frescurat** - Agence touristique départementale de la Haute-Savoie et **Primus Boldo** - Université de Savoie (Polytech'Savoie)
- Les perspectives de formation des gardiens de refuge en Europe ; l'opération FOREMON et ses prolongements - **Pierre Torrente** et **Philippe Godard** - Université de Toulouse 2
- « Pour une politique de refuges par grand massif au sein d'une politique Européenne de la montagne » - **Nicolas Evrard** - Directeur de l'Association Européenne des Elus de la Montagne
- « Les refuges et la Convention Alpine » - **Wolfger Mayrhofer** - représentant le Secrétariat de la Convention Alpine.

Discussion en table ronde et avec la salle.

16h30 **Séance finale**

- Synthèse : **Pierre Torrente** - Enseignant à l'Université de Toulouse 2 - CETIA
- L'éclairage d'un élu européen : **Enrico Borghi** - Président de l'UNCCEM (Unione nazionale comunita, comuni e enti montani) Vice-président de l'AEM

17h15 **Fin du colloque**

SYNTHESE DE L'ETUDE : « LES REFUGES DE MONTAGNE EN EUROPE »

Les refuges : un enjeu pour les montagnes européennes

Le développement des activités de pleine nature en montagne (randonnées à pied, en raquettes, à skis, escalade et alpinisme, pêche,...) s'appuie sur les refuges, qui permettent aux pratiquants de faire étape en altitude.

Par ailleurs, les refuges ont une symbolique forte qui participe à l'attractivité de la montagne.

Les refuges ont un caractère international marqué; ils sont situés, pour la plupart, en zones frontalières, et sont fréquentés par une clientèle en provenance de nombreux pays.

Localisés de façon isolée, dans des zones naturelles, les refuges constituent un fort enjeu environnemental, tant par les problèmes liés à leur insertion dans la nature que par leur rôle dans l'éducation à l'écologie montagnarde.

Leur confort, les services rendus aux clients, leur lien avec le reste de l'économie montagnarde, varient d'un pays à l'autre, ce qui peut constituer un handicap dans le cadre de circuits transfrontaliers.

Ainsi, les refuges concentrent d'importants enjeux de développement durable, à un niveau international, et justifient donc une approche européenne, qu'ODIT France s'est efforcée de mener.



Le champ de l'étude d'ODIT France

L'étude menée par ODIT France concerne dix pays européens (France, Espagne, Andorre, Autriche, Allemagne, Italie, Suisse, Slovénie, Bulgarie, Norvège) touchant quatre grands massifs (Alpes, Pyrénées, Balkans, Scandinavie).

La méthodologie mise en œuvre pour cette étude s'est appuyée sur l'application d'une grille unique d'analyse : caractéristiques générales du parc de refuges, définitions et cadre réglementaire, conditions de fonctionnement, prestations offertes, formation des gardiens, mise en marché et demande de la clientèle, démarche qualité, démarche environnementale. Les dix pays sont analysés successivement, puis des tableaux comparatifs sont établis.

Les principaux résultats

L'analyse permet de mieux cerner l'importance des refuges et des disparités de conception. Le parc de refuges peut être estimé à 2000 établissements, publics ou privés, 100 000 couchages, et 4 millions de nuitées par an.

Les définitions sont très variables : décrites (ou non) par les lois et règlements, classées (ou non) en différentes catégories, se référant à des critères de localisation et/ou d'usage.

La conception des refuges peut être, ou non, précisée officiellement, et fait l'objet de « normes » hétérogènes : confort élevé (Aragon), ou moindre (France) ou différencié selon un label (Bulgarie).

La gestion des gardiens s'effectue selon des formules juridiques (bail pluriannuel, mandat annuel), différentes selon les pays et même selon les propriétaires (ex : en France la FFCAM et les Parcs Nationaux).

Certains pays ont mis en place des formations spécifiques de gardiens (France, Espagne,...), voire des diplômes, d'autres pas encore.

L'offre en refuge, longtemps à l'écart du tourisme de vallée et de station, s'y trouve de plus en plus intégrée (ex : dans le Valais en Suisse) et utilise des moyens de commercialisation modernes (Vanoise, Mercantour).

La démarche environnementale est de plus en plus présente dans la conception et la gestion des refuges. L'alimentation en eau, la desserte en énergie, le traitement des déchets et des effluents font l'objet de solutions techniques appropriées (Université de Savoie, programme ALCOTRA).

En outre, certains pays ont mis en place une taxe environnementale sur les nuitées en refuge.

Enfin, le rôle des refuges en matière d'éducation à l'environnement est également un vrai enjeu : encore faut-il que les groupes d'enfants puissent y être accueillis, ce qui a été longtemps freiné en France, alors que ce volet est prioritaire dans d'autres pays (Bulgarie).



L'utilisation de l'étude

Cette étude apporte ainsi de nombreux renseignements et perspectives sur les refuges de montagne en Europe, qui pourront par la suite être complétés et enrichis des conclusions des « Premières rencontres européenne sur les refuges de montagne » qu'ODIT France organise à Aussois (Savoie France) les 17, 18, 19 mai 2009... Tous ces travaux devraient concourir à la mise en place progressive d'une politique européenne de développement durable de la montagne.

ODIT France

Agence de développement au service de l'offre touristique française construite sur un partenariat dynamique avec l'ensemble des acteurs publics et privés.

Carte d'identité

Situé à Paris, avec des implantations à Challes-les-Eaux, Gap, Toulouse, Marseille et dans les DOM, le GIP (Groupement d'intérêt public) ODI France compte 80 collaborateurs riches d'expérience et d'une grande diversité. Il est placé sous l'autorité du ministre en charge du Tourisme.

Partenariat

Près de 400 organismes sont adhérents à ODI France : ministères, établissements publics, collectivités territoriales, organismes régionaux et locaux du tourisme, opérateurs privés. Leur présence est primordiale puisqu'ODI France coproduit tous ses travaux en partenariat.

Missions d'ODI France

- Apporter son expertise, à l'État pour la mise en œuvre de sa stratégie interministérielle, mais aussi aux collectivités territoriales et partenaires publics et privés pour la définition et la conception de projets touristiques
- Conduire des études générales ou spécifiques sur l'offre et la demande touristique
- Contribuer à enrichir et développer, par le partenariat, l'observation des phénomènes touristiques à un niveau de proximité approprié
- Accompagner tout projet ou démarche ayant une composante touristique novatrice à la demande des acteurs publics ou privés
- Expertiser au plan technique et juridique les dossiers d'Unités Touristiques Nouvelles) à la demande des préfets et les présenter aux Comités de massifs
- Contribuer à la recherche, à la prospective et à la veille dans les filières et territoires touristiques
- Promouvoir l'exportation de savoir-faire
- Diffuser et transmettre les connaissances techniques aux partenaires

Modes d'intervention

- Travaux de veille et de conjoncture
- Études et observation statistique générales et sur demande
- Études et travaux d'ingénierie en partenariat
- Échanges de savoir-faire
- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Expertises et diagnostics (les UTN)
- Exportation de l'ingénierie touristique française

Outils

- Une quinzaine de publications par an
- Une douzaine de journées techniques
- Les Rencontres d'ODI France et Les Entretiens de la Montagne (tous les deux ans)
- Un site Internet de plus de 20 000 pages : www.odit-france.fr
- 2 périodiques :
Infos ODI France et Grand Angle (sur abonnement)

Perspectives

Hervé Novelli, Secrétaire d'Etat en charge du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme et des Services, a décidé de la création en 2009 d'une grande Agence de Développement Touristique qui regroupera les équipes de Maison de la France et d'ODI France et dont le caractère partenarial, tel que pratiqué dans ces deux entités, sera préservé. Ses attributions regrouperont, non seulement les missions actuelles d'ODI France et de Maison de la France en matière de promotion et de politique marketing, d'études, d'expertise, d'observation et d'ingénierie, mais aussi des missions nouvelles telles que la formation, la mise en œuvre de la nouvelle classification hôtelière comprenant notamment l'élaboration et l'actualisation du référentiel et la tenue du registre des agents de voyages.

Contact adhésion : isabelle.chevassut@odit-france.fr

